

Agroveille vous adresse votre revue de presse personnalisée du 08/02/2021 au 12/02/2021.

## Consommation

### Des signaux encourageants en 2020... sauf pour le bio

Date : 04/02/2021

Source : FLD

Type de document : Article

Résumé : La crise sanitaire aura eu un impact positif sur la consommation de fruits et légumes frais : elle devrait afficher une progression de + 4,5 % à + 5% en 2020, après une hausse de + 1 % en 2019. La consommation en fruits et légumes frais des deux tiers des adultes n'atteint toutefois pas les recommandations du PNNS, mais la consommation progresse depuis quelques années. Par ailleurs, un ralentissement de la consommation de fruits et légumes bio apparaît, alors que la production s'affiche à la hausse. Côté prix, ils enregistrent une hausse de + 13 %, portée notamment par une montée en gamme des produits, les surcoûts engendrés par la logistique et les conditions climatiques.

## Distribution

### Click & collect bio, les premiers chiffres

Date : 01/01/2021

Source : BIO Linéaires

Type de document : Article

Résumé : 400 magasins spécialisés bio proposent désormais un service de click & collect qui représente 1 à 2 % du chiffre d'affaires du magasin. Les produits d'épicerie représentent 35 à 45 % du CA du click & collect, les fruits et légumes 22 à 35 %, les produits frais 15 à 24 % et les produits en vrac 5 à 7 %. Focus sur le nombre de click & collect par enseigne.

### Commerces spécialisés vrac : un marché florissant

Date : 01/01/2021

Source : BIO Linéaires

Type de document : Article

Résumé : Chaque région dispose désormais de 15 magasins spécialisés vrac, soit 385 commerces vrac en France fin 2019. Ces commerces voient leur chiffre d'affaires dépasser les 200 000 €, après trois ans d'ouverture, pour 80 % d'entre eux. Les commerçants qui sont à la tête de ces commerces proposent, avant tout, des produits en vrac, bio et locaux.

### Distribution spécialisée bio : tendances et évolutions 2020

Date : 01/01/2021

Source : BIO Linéaires

Type de document : Article

Résumé : En 2020, le panier moyen des clients des enseignes de la distribution spécialisée a augmenté et le rayon fruits et légumes sort gagnant de cette année atypique. A contrario, le rayon vrac a été à la peine. Le vrac/zéro déchet, le digital et le local constituent les priorités 2021 de ces magasins. Chiffres clés.

## Economie

### Une fois sur deux le bio n'est plus moteur de la croissance

Date : 08/02/2021

Source : LiNéaires

Type de document : Article

Résumé : Le rythme de progression des ventes de bio en hypers, supers, proximité, drive et enseignes à dominante marque propre ralentit : il atteint désormais + 14 % en 2020, contre + 72 % en 2019. Plus d'une catégorie de produits sur deux a vu la part de marché du bio stagner, voire diminuer l'an dernier, notamment pour les catégories salades, yaourts et jus frais. Chiffres clés (source : Nielsen).

### Végétal : le "green" s'enracine dans les rayons

Date : 08/02/2021

**Source :** Points de Vente

**Type de document :** Article

**Résumé :** "La recherche d'alternatives aux produits animaux, des questions de santé, d'éthique et d'environnement", ainsi se définissent les motivations d'achat pour le végétal, selon Nutrikéo (agence de conseil en stratégie nutrition pour les marques). L'ultra-frais végétal a vu ses ventes se développer deux fois plus vite que celles de l'ultra-frais classique. Les différents acteurs de ce marché mettent en lumière la dimension plaisir ou le souhait de vouloir démocratiser l'offre ou l'envie de proposer des produits coeur de repas mais qui se sont pas "viande végétale". Panorama des stratégies des acteurs de ce marché dynamique.

Un article intitulé "Innovations : les jeunes poussent s'y mettent" complète cette thématique.

### **Café & thé : bio et écoresponsable**

**Date :** 08/02/2021

**Source :** Points de Vente

**Type de document :** Article

**Résumé :** + 1,7 % en volume et + 5,1 % en valeur, tels sont les chiffres clés du dynamique marché du café entre octobre 2019 et septembre 2020. Le segment des cafés en grain (+ 35 %) est celui qui progresse le plus vite et celui du café moulu est celui qui est le plus en difficulté (- 4 %). Les consommateurs se tournent de plus en plus vers des références plus responsables de l'environnement, plus durables et vers les produits bio. Côté circuit de distribution, ils privilégient le drive et les magasins de proximité. Etat des lieux.

Un encadré titré "Thés et infusions : de plus en plus bio et équitables" complètent cette thématique.

## **Emballage**

### **L'industrie des spiritueux « vent debout » contre la consigne du verre**

**Date :** 10/02/2021

**Source :** Les Echos

**Type de document :** Article

**Résumé :** Le projet de loi Climat, inspiré par les travaux de la Convention citoyenne et présenté le 10 février en Conseil des ministres, veut généraliser la consigne du verre d'ici à 2025. Pour la Fédération française des spiritueux (FFS), le coût de cette obligation serait "énorme" : il serait estimé à 4 centimes par flacon de verre, sans la prise en compte de la construction d'unités permettant de récupérer, laver et assainir les bouteilles. A noter que 50% des bouteilles d'alcool sont exportés et que 50 % des alcools consommés en France sont importés. Ces derniers ne seraient pas concernés par la consigne obligatoire. A l'heure actuelle, une seule bouteille sur cinq n'est pas recyclée. La récupération des alcools bénéficiant d'une indication géographique protégée (IGP) est également considérée comme un autre point compliqué.

## **International**

### **Brexit : enfin un accord entre l'UE et le Royaume-Uni**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Depuis le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Union européenne et, après une période de transition qui a eu cours jusqu'au 31 décembre 2020, de nouvelles règles s'appliquent depuis le 01 janvier 2021 : il y a désormais un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, sans quotas ni droits de douane. Il y a cependant un retour des contrôles douaniers sur les marchandises et les animaux exportés ou importés, avec une déclaration d'importation obligatoire. Concernant les eaux de pêche, le Royaume-Uni va en récupérer 25 %. Perspectives.

## **Réglementation**

### **Actualités 2020 du droit de l'alimentation (1ère partie)**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Retour sur les évolutions réglementaires apportées au droit alimentaire en 2020. Cette première partie porte sur le cadre général applicable aux aliments (contrôles officiels, le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire, les mesures dérogatoires et temporaires liées au Covid19...) et l'hygiène et sécurité des aliments (additifs, arômes alimentaires, auxiliaires technologiques, contaminants, matériaux au contact des aliments, l'eau au contact des aliments, la microbiologie des aliments...).

### **Contaminants : alcaloïdes pyrrolizidiniques**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Le règlement UE n°2020/2040, du 11 décembre 2020, fixe des teneurs maximales en alcaloïdes pyrrolizidiniques pour les compléments alimentaires à base de plantes, pour les thés et infusions et pour les compléments à base de pollen. Ces teneurs maximales s'appliqueront à compter du 01 juillet 2022. Les alcaloïdes pyrrolizidiniques peuvent être cancérigènes génotoxiques chez l'homme.

### **Denrées alimentaires : intégration de règlements européens**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Dans le cadre de l'obligation générale de conformité et d'information des consommateurs en matière de denrées alimentaires, le décret n°2020-1562, du 09 décembre 2020 modifie le Code de la consommation : le dispositif de sanction (soit des contraventions de la 5ème classe) s'étendent désormais à plusieurs règlements européens. Panorama de ces règlements concernés.

### **Droit de l'alimentation : loi de simplification**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** La loi n°2020-1525, du 07 décembre 2020, relative à l'accélération et à la simplification de l'action publique (dite loi ASAP) a des conséquences sur différentes dispositions du droit de l'alimentation : les contrôles officiels, les laits et produits laitiers, l'eau destinées à la consommation humaine, l'Inao, l'Anses, les matériels d'application des produits phytopharmaceutiques sont concernés. Précisions.

### **Transport des denrées périssables : précisions administratives**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Dans le cadre d'une instruction technique, la DGAL apporte des précisions sur les performances techniques requises par les engins de transport de denrées alimentaires périssables sous température dirigée (selon l'accord ATP). Des précisions sont également apportées sur les caractéristiques des engins susceptibles d'être utilisés pour le transport de chaque type de denrées et sur le contrôle de la conformité. Les règles de marquage des engins multi-compartiments ont également évoluées depuis le 01 octobre 2020. Explications.

## **Scientifique**

### **Les secrets du chocolat**

**Date :** 01/01/2021

**Source :** Revue Lamy Droit Alimentaire

**Type de document :** Article

**Résumé :** Des chercheurs de l'INRAE et des industriels du domaine du cacao travaillent sur la thématique suivante : "Comment prédire les propriétés sensorielles d'un chocolat à partir de la composition des fèves de cacao ?". Il en résulte un travail sur des molécules, principalement des polyphénols, permettant de séparer le chocolat issu de leur transformation selon des classes sensorielles préétablies.

**Contact :**

**Fleur MASSON - Tél : 04 90 31 55 19**

**E-mail : [fleur@ariasud.com](mailto:fleur@ariasud.com)**



Association Régionale des Industries Alimentaires  
Cité de l'alimentation - 100 rue Pierre Bayle - BP 11548 - 84140 Montfavet  
t : 04 90 31 55 19 - f : 04 90 31 55 10 - [contact@ariasud.com](mailto:contact@ariasud.com)  
[www.ariasud.com](http://www.ariasud.com)